

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18/03/2014**

Présents : Marcel ALGOUD, Christophe MORINI, Francis CHEVREUX, Jacques L'HUILLIER, Pascal BRUNET, Jean-François BOUVAT, Frédéric BOLMONT, Florence PESENTI, Christine COTTIN, Valérie EYMARD, Marie Danielle ARNAUD.

Christophe MORINI a été nommé secrétaire.

---

**Rajout à l'ordre du jour en début de séance :**

Programme ONF 2014 – Vente de bois sur pied

**Approbation du procès-verbal du 25/02/2014**

Approuvé à l'unanimité.

**Fête du Bleu - Bénévoles**

L'Association Loisirs Evasion de Romans propose de venir sur la Fête du Bleu les 2 jours avec une trentaine de bénévoles pour aider. La confrérie du Bleu de Sassenage souhaite également être représentée par une dizaine de personnes sur les 2 jours. Se pose le problème de l'hébergement de ces personnes.

Du fait que la commune reçoive cette manifestation mais n'en est pas l'organisatrice, et pour éviter tout problème dans la gestion de cette fête, la municipalité souhaite que les demandes de prise en charge des bénévoles soient traitées par la CCV et l'APAP.

Marie Danielle Arnaud demande à ce que les panneaux de publicité de la fête soient installés au plus tôt de façon à en faire la promotion.

**Demande d'achat terrain communal le village**

Par courrier en date du 05/02/2014, M. Carabain, propriétaire d'une maison dans le village demande à la commune la possibilité d'acquérir une parcelle de terrain d'environ 20m<sup>2</sup> en bordure de sa propriété et lui permettant l'accès à son jardin.

La municipalité, à l'unanimité, confirme sa volonté de ne pas céder de parcelles communales dans le village.

**Aménagement de la station du Col de Rousset**

Marcel Algoud informe que le Département de la Drôme, attributaire de subventions spécifiques pour l'aménagement des stations, a décidé d'attribuer celles-ci à la station du Col de Rousset pour l'aménagement du cœur de la station, la réorganisation des parkings et l'organisation de plans de circulation et cheminements.

L'ambition est de créer les conditions favorables pour dynamiser et rendre attractif le cœur de la station. Le projet a pour vocation de valoriser les activités, les services ainsi que les hébergements situés de part et d'autre de l'espace central et doit également s'adresser aux différentes clientèles en répondant à leurs attentes, en organisant l'accessibilité aux sites de pratique par le développement de nouvelles offres d'activités.

L'opération exposée aux élus du Département et de la CCV a obtenu un accord favorable. Il est désormais possible de la lancer. Le début des travaux est prévu pour le fin septembre 2014 avec le souhait qu'ils soient terminés pour la saison prochaine.

D'autre part une étude de création de piste de luge sur rail (qui fonctionnera l'hiver mais aussi l'été) est en cours. Cette installation est prévue sur la station. Cet emplacement étant propriété de la commune, la municipalité sera concertée pour le tracé.

**Procédure de péril immeuble Marketich**

La procédure suit son cours mais reste longue et compliquée. Un dernier arrêté de mise en demeure pour péril et demandant d'y remédier a été envoyé. Le délai de réponse étant quasi terminé, il va bientôt être possible de demander au Tribunal Administratif la possibilité de faire détruire cet immeuble de plus en plus dangereux.

**Questions diverses : Néant**

Séance terminée à 20h15.

Prochaine séance du Conseil Municipal non connue ce jour.